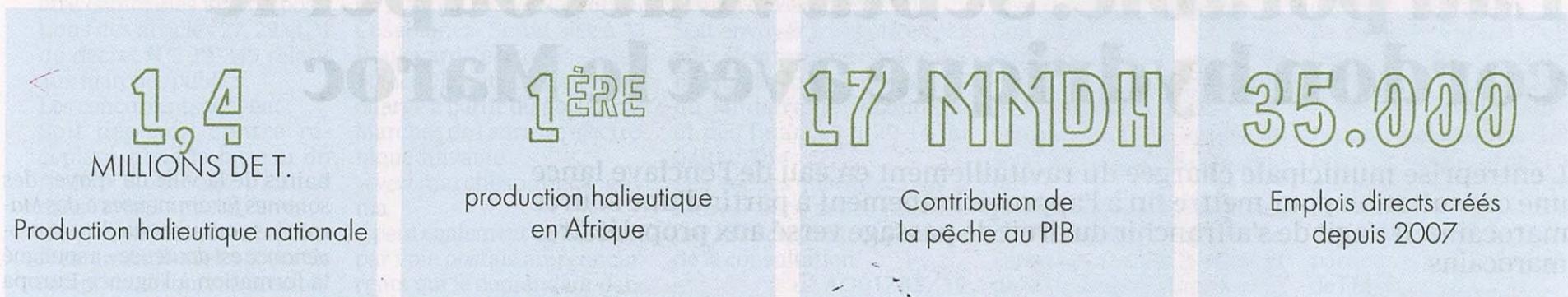


Le secteur en chiffres



SOURCE : DÉPARTEMENT DE LA PÊCHE

Secteur de la pêche. Halieutis Acte II lancé

C'est parti pour Halieutis 2020-2030. Une étude du département de la Pêche maritime explore les pistes pour améliorer la modernisation et la compétitivité du secteur. Les détails.

Salaheddine Lemaizi
s.lemaizi@leseco.ma

Le département de la pêche maritime (DPM) se conforme aux dernières orientations royales. Le roi Mohammed VI avait appelé le gouvernement à préparer une nouvelle génération de plans sectoriels. Ce département vient de lancer les travaux pour une nouvelle phase de la stratégie Halieutis qui arrive à échéance en 2020. Les équipes d'Aziz Akhanouch, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts cherche un cabinet externe pour les accompagner à réaliser une étude pour l'élaboration et la mise en place d'une stratégie renouvelée pour la période 2020-2030. Les objectifs affichés par le département rejoignent ceux de la première phase : Modernisation et compétitivité du secteur halieutique. Cette étude devrait coûter la somme de 17,8 MDH. Cette étude sera prête dans 8 mois.

Bilan 2009-2019

Halieutis fête cette année ces dix ans. Lancée en 2009, cette stratégie destinée au secteur de la pêche « vise à offrir à l'ensemble des activités liées au secteur halieutique un cadre organisé et propice à leur développement ».

précise le DPM. Elle s'appuie sur trois axes majeurs : durabilité à travers une exploitation soutenable de la ressource dans l'intérêt des générations futures ; performance en dotant d'outils et d'organisations afin d'aboutir à une qualité optimale, du débarquement à la consommation et enfin une compétitivité des produits marocains sur les marchés les plus porteurs dans le monde. Pour le département gouvernemental, le bilan d'Halieutis est positif. « La mise en œuvre du plan Halieutis a ainsi permis d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur halieutique. Les chantiers structurants lancés par le DPM ont eu un impact visible en matière de gestion des ressources, de réalisation d'infrastructures de débarquement et de commercialisation, de promotion et de valorisation de la ressource et du contrôle », avance le DPM. Parmi ses réalisations, le DPM rappelle la mise en place de plans d'amé-

nagement des pêcheries ; l'équipement des navires de pêche en balises de géolocalisation par satellite ; le renforcement des mesures de contrôle dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale et la conception d'un système de traçabilité ; la création de l'Agence nationale



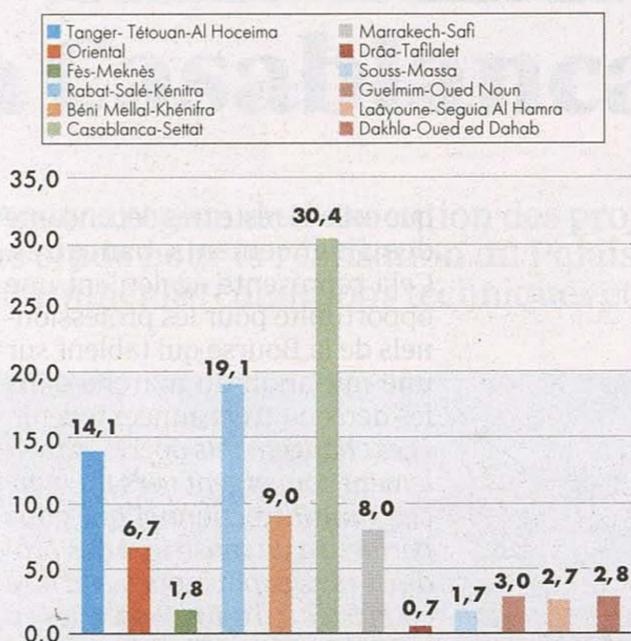
Cette étude dont les travaux doivent durer 8 mois mobilisera un budget de 17,8 MDH.

d'aquaculture ; la mise en place du programme des contenants normalisés et sa généralisation progressive, la mise en place de 42 sites de débarquement aménagés et de villages de pêcheurs et la réalisation. L'ensemble de ces actions se sont traduites par « une croissance significative » des indicateurs économiques et sociaux du secteur (voir chiffres ci-haut). Sur le plan de la préservation de la ressource, la DPM affirme que la part des captures gérées durablement représente 96% des débarquements (2018) contre 5% en 2007. Sur le plan économique, le secteur a réalisé une croissance de la valeur ajoutée annuelle de 7,5% entre 2007 et 2017. Les exportations du royaume en produits de la mer atteignent 2,4 Mds \$ (2018), soit le double du niveau de 2007. Pour le DPM, il faut « poursuivre la dynamique de développement et de dynamisation du secteur et répondre aux défis présents et futurs ». Pour cette raison, le département chargé de ce secteur aspire à redessiner la stratégie sectorielle avec une feuille de route « globale et ambitieuse pour le secteur halieutique national ».

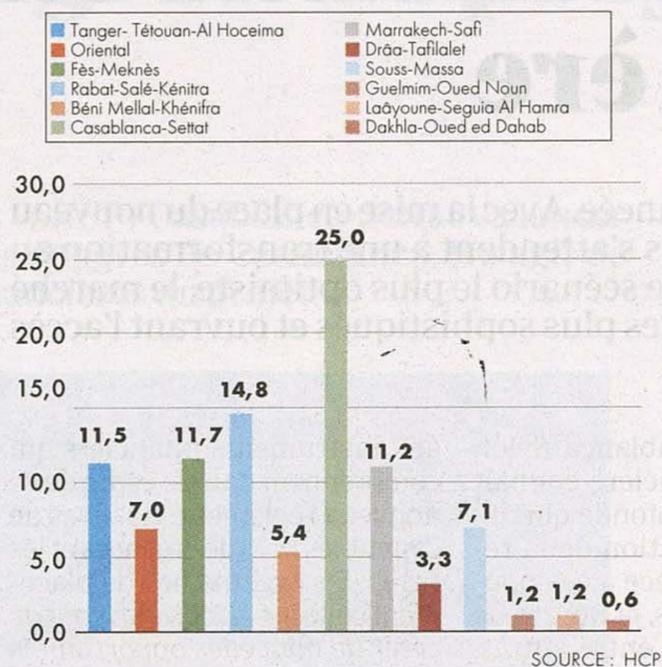
La commercialisation des produits de la pêche, un axe à revoir

Cette étude vise « la refonte du système de commercialisation des apports de la première et deuxième vente pour accompagner les efforts réalisés en matière d'infrastructures (halles et marchés de gros de poissons) », exige le DPM. Le renforcement du réseau de commercialisation du poisson à travers la réalisation de 10 halles de nouvelle génération dans les ports et de 10 marchés de gros de poissons n'ont pas été suffisants. Le circuit de distribution des produits de pêche et leurs prix demeurent un sujet problématique qui fait l'objet de protestation des citoyens, spécialement durant les périodes de pic de la consommation (Ramadan).

Contribution des régions à la croissance du PIB national (en %)



Contribution des régions aux DCFM (en %)



Création du PIB en valeur

Aux prix courants, 58,6% de la richesse nationale ont été créés par les trois régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec 31,9%, 16,2% et 10,5% respectivement. De leurs côtés, les régions de Fès-Meknès avec 8,7%, de Marrakech-Safi avec 8,5%, de Souss-Massa avec 6,6% et de Béni Mellal-Khénifra avec 5,8% ont contribué à hauteur de 29,6% au PIB national. Enfin l'Oriental, Drâa-Tafilalet et les trois régions du sud ont généré à peine 11,8% du PIB en valeur avec 4,9%, 2,5% et 4,3% respectivement.

PIB régional par secteur

En 2017, plus de 12,4% du PIB ont été créés par le secteur primaire (agriculture et pêche). Ce dernier contribue à hauteur de 27,1% au PIB de la Région Dakhla-Oued-Ed-Dahab, de 21,7% au PIB de la Région Fès-Meknès, 18,7% au PIB de la Région Béni Mellal-Khénifra et 18,4% au PIB de la Région

Souss-Massa. Bien entendu, la région de Casablanca-Settat plus tournée vers des activités secondaires affiche, quant à elle, la part la plus faible avec 5,3%. En revanche dans cette région, le secteur secondaire (industrie, mines, électricité, eau, bâtiment et travaux publics) pèse pour plus de 35,2%. Un taux supérieur à la moyenne nationale qui était de 26,2% en 2017. Dans la Région Béni Mellal-Khénifra, le taux de contribution est de 34,9% à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, il est de 34% et il est de 28,2% dans

la Région Laâyoune-Saguia al Hamra. S'agissant du secteur tertiaire (services marchands et non marchands), ce dernier a créé la moitié de la richesse nationale en 2017. Sur ce point, il faut préciser que les services dominent au niveau des régions de Guelmim-Oued Noun, de Dakhla-Oued-Ed-Dahab et de Rabat-Salé-Kénitra avec des parts supérieures à la moyenne nationale, respectivement de 69,9%, 62,3% et 59,8%. Toutefois, ils enregistrent la plus faible contribution à la création de la richesse régionale.



Sept régions ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale, soit 4,2%. Il s'agit de Dakhla-Oued-Ed-Dahab, de Guelmim-Oued Noun, de Laâyoune-Saguia al Hamra, de Béni Mellal-Khénifra, de l'Oriental, de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et de la région de Rabat-Salé-Kénitra.

Contribution aux activités économiques nationale

«Les activités du secteur primaire restent l'apanage d'un nombre limité de régions ; six régions ont créé un peu plus des deux tiers de la valeur ajoutée du secteur. En effet, les régions de Rabat-Salé-Kénitra, de Fès-Meknès, de Casablanca-Settat, de Marrakech-Safi, de Souss-Massa et de Béni Mellal-Khénifra ont contribué pour 76,7% à la création de la valeur ajoutée nationale du secteur primaire en 2017 au lieu de 75,8% en 2016», souligne le HCP. S'agissant du secteur secondaire, ce dernier est concentré au niveau des régions de Casablanca-Settat et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma qui ont participé pour 56,6% à la valeur ajoutée nationale du secteur en 2017 contre 57,2% en 2016. Par ailleurs, 60% de la richesse créée par les activités tertiaires est générée par les régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

PIB régional par habitant : Dakhla-Oued-Ed-Dahab en tête

En 2017 au niveau national, le PIB par habitant était de l'ordre de 30.510 DH. Sur ce point, il faut noter que 5 régions affichent un PIB par habitant supérieur à la moyenne nationale. Il s'agit des régions de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (84.949 DH), de Casablanca-Settat (47.694 DH), de Laâyoune-Saguia al Hamra (45.419 DH), de Rabat-Salé-Kénitra (36.420 DH) et de Guelmim-Oued Noun (34.317 DH). Au niveau de Drâa-Tafilalet, ce PIB est de l'ordre de 16.201 DH et il est de 30.216 DH dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. «La dispersion du PIB par habitant est en augmentation. L'écart absolu moyen est passé de 11.492 DH en 2016 à 12.622 DH en 2017», note le HCP.